

NOTICE D'UTILISATION

Thermoplongeur

Réf. TPL 350/FS, TPLG 350/FS et ET 210/FS

Avant d'utiliser le produit, lire et respecter intégralement ces instructions d'emploi et particulièrement les recommandations de sécurité. Conserver cette notice.

RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ

- Cet appareil est uniquement destiné à un usage domestique. Il n'a pas été conçu pour être utilisé dans les cas suivants qui ne sont pas couverts par la garantie :
 - dans les coins cuisines réservés au personnel des magasins, bureaux et autres environnements professionnels ;
 - dans les fermes ;
 - par les clients des hôtels, motels et autres environnements à caractère résidentiel ;
 - dans les environnements de type chambres d'hôtes.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé par les enfants.
- Le nettoyage et l'entretien de l'appareil ne doivent pas être effectués par des enfants.
- Conserver l'appareil et son cordon d'alimentation hors de portée des enfants.
- Les enfants ne doivent pas utiliser l'appareil comme jouet.
- Cet appareil peut être utilisé par des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou dont l'expérience et les connaissances ne sont pas suffisantes, à condition qu'ils bénéficient d'une surveillance ou qu'ils aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et qu'ils en comprennent bien les dangers encourus.
- L'appareil ne doit pas être mis en fonctionnement au moyen d'une minuterie extérieure ou un système de commande à distance séparé.

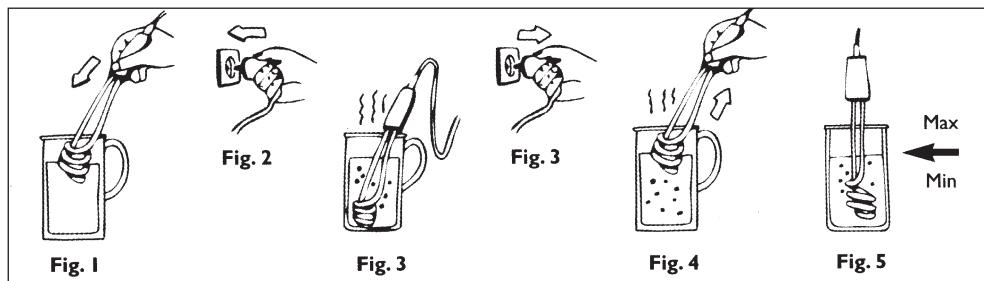


- Après avoir été débranché, l'appareil reste chaud ; ne pas le toucher ou ne pas le placer sur des surfaces inflammables.
- Ne jamais toucher l'eau à chauffer lorsque l'appareil est utilisé.
- L'appareil devient chaud lorsqu'on l'utilise. Attention aux risques de brûlures lors des manipulations. Le saisir uniquement par la poignée.

- Le câble d'alimentation doit être vérifié régulièrement pour détecter des signes de détérioration.
- Le câble d'alimentation ne peut pas être remplacé. Si le câble est endommagé, l'appareil doit être mis au rebut.
- Débrancher impérativement le cordon d'alimentation de l'appareil avant de le retirer du liquide.
- Ne pas immerger complètement l'appareil dans l'eau ou quelque liquide que ce soit. Respecter les graduations MIN et MAX indiquées sur l'appareil.
- Utiliser uniquement des récipients en verre ou en métal, dont le diamètre et la capacité d'eau sont respectivement d'au moins : 6 cm et 25 cl pour TPL 350/FS et TPLG 350/FS ; et 7 cm et 75 cl pour ET 210/FS.
- Ne brancher l'appareil que sur une prise avec mise à la terre répondant à l'ensemble des prescriptions de sécurité électrique actuellement en vigueur. Dans le cas où une rallonge serait nécessaire, utiliser une rallonge avec prise de terre incorporée et d'une intensité nominale suffisante pour supporter l'alimentation de l'appareil.
- Ne laisser jamais l'appareil sans surveillance pendant son fonctionnement (y compris pour une courte durée).
- En cas de panne ou de mauvais fonctionnement ou si l'appareil est endommagé, ne pas l'utiliser. Il doit être réparé par un professionnel d'un Centre Services Agréé Riviera-et-Bar. Vous trouverez les coordonnées du Centre Services Agréé Riviera-et-Bar le plus proche de chez vous sur www.riviera-et-bar.fr
- S'assurer que la tension du secteur corresponde bien à celle mentionnée sur la poignée de l'appareil.
- Ne pas tirer sur le cordon d'alimentation pour débrancher l'appareil.
- Ne jamais utiliser l'appareil à l'extérieur.
- Veiller à ce que le câble d'alimentation n'entre pas en contact avec des parties chaudes pour pourraient l'endommager.
- Laisser refroidir l'appareil avant de le ranger.

MISE EN SERVICE

- Déballez l'appareil et retirez tous les sachets en plastique. **Ne les laissez jamais à la portée des enfants.**
 - Nettoyez l'appareil avant la première utilisation (voir rubrique Nettoyage et entretien).
 - Posez un récipient sur une surface plane, sèche et non glissante.
- La capacité minimale d'eau est de 25 cl pour TPL 350/FS et TPLG 350/FS et de 75 cl pour ET 210/FS.
- Avant de brancher l'appareil, veillez à ce qu'il soit correctement immergé dans l'eau à chauffer (Fig. 1).



NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Remarques importantes :

- Avant tout nettoyage ou entretien, l'appareil doit être débranché et refroidi.
- N'immergez en aucun cas la poignée et le cordon d'alimentation dans l'eau ou dans quelque liquide que ce soit.
- L'appareil n'est pas compatible lave-vaisselle.
- N'utilisez pas de produits chimiques ou de nettoyants abrasifs ou de laine d'acier pour nettoyer les différentes pièces de l'appareil.

Avant la première utilisation et après chaque détartrage, nous recommandons de tremper le thermoplongeur dans de l'eau pure, de la bouillir, de la jeter et de répéter l'opération 5 fois de suite.

Après chaque utilisation, essuyez l'appareil avec un chiffon sec et, le cas échéant, détartrez-le s'il présente un dépôt calcaire important. Pour cela, il suffit de le plonger dans une solution d'eau vinaigrée et de la laisser bouillir quelques instants.

SÉCURITÉ SURCHAUFFE

Ce thermoplongeur est équipé d'un fusible de sécurité de surchauffe qui a pour fonction de couper définitivement l'alimentation de la résistance dans le cas d'une surchauffe importante de l'appareil pour quelque raison que ce soit : insuffisance ou absence de liquide, fonctionnement à sec ou fonctionnement prolongé sans surveillance (évaporation du liquide). Dans ce cas, l'appareil est hors service et n'est plus réparable. Son remplacement ne peut se prévaloir de la garantie.

Lorsque l'élément chauffant présente une coloration bleue ou foncée (recuit), l'appareil défectueux ne peut se prévaloir de la garantie. Ceci confirme qu'il a fonctionné à vide (hors liquide) ou avec un niveau insuffisant.

GARANTIE

La garantie générale de l'appareil est de 2 ans. Elle débute à partir de la date d'achat d'origine. Il peut y être fait recours uniquement avec la présentation de l'appareil défectueux accompagné de la facture ou preuve d'achat.

La garantie ne couvre que les conditions normales d'utilisation comme indiquées dans la présente notice et l'usage domestique de l'appareil. Sont exclus de la garantie les produits endommagés suite à une mauvaise manipulation, une chute ou un choc lors de leur manipulation.

Lieu de juridiction : Strasbourg.

Les dispositions de la garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du Code Civil.

Pour tout renseignement, contactez le Service Relations Clientèles de Riviera-et-Bar au 03.88.18.66.18 ou visitez le site internet www.riviera-et-bar.fr.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Puissance :

TPL 350/FS, TPLG 350/FS : 350 W

ET 210/FS : 1000 W

Tension : 230 V ~ 50 Hz

ENVIRONNEMENT

Merci de respecter les recommandations ci-dessous :

- Vous ne devez pas vous débarrasser de cet appareil avec vos déchets ménagers.
- Un système de collecte sélective pour ce type de produit est mis en place par les communes, vous devez vous renseigner auprès de votre mairie afin d'en connaître les emplacements. En effet, les produits électriques et électroniques contiennent des substances dangereuses qui ont des effets néfastes sur l'environnement ou la santé humaine et qui doivent être recyclés.



riviera&bar
OBJETS D'ART CULINAIRE

ARB S.A.S.

Parc d'Activités "Les Découvertes"
8 rue Thomas Edison
67452 MUNDOLSHEIM Cedex
Tél. : 03 88 18 66 18
info@arb-sas.fr